

Après les ordonnances destructrices du Code du travail, et maintenant la fonction publique

UN "PLAN SOCIAL" DE 120 000 POSTES !

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, n'y est pas allé par quatre chemins lorsque, le 1^{er} février, il a annoncé, contre les fonctionnaires, « *un plan de départs volontaires pour ceux qui souhaiteraient partir, conséquence de la réforme de l'État* ». Une telle provocation est sans précédent.

Son secrétaire d'État, Olivier Dussopt, a ensuite précisé à la radio qu'il s'agissait, « *lorsque l'on restructure* », de permettre aux agents de « *quitter la fonction publique pour aller vers d'autres horizons* »... « *Ce qu'on appellerait un plan social dans le privé* », lâche crûment le journal financier *Les Échos*.

Macron compte supprimer 120 000 postes de fonctionnaires d'ici à 2022, dont 70 000, a-t-il décrété, dans les collectivités territoriales. Il foule aux pieds, au passage, la libre administration des communes.

La tension qui monte dans le pays, alors que les signaux de rejet s'accumulent, y compris dans la maigre base électorale de Macron.

Les annonces tonitruantes de Darmanin s'inscrivent dans le programme « Action publique 2022 », dont le Premier ministre, Édouard Philippe, lors de son lancement, précisait, dans une circulaire gouvernementale du 26 septembre dernier, qu'il impliquerait « *des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques,*

des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions ».

Ce 1^{er} février, aux côtés de Darmanin, il appelle cela « *réfléchir sans totems, sans tabous au rôle de l'État et de la sphère publique dans la France du XXI^e siècle* » !

Avec ce « plan social » à grande échelle, c'est un véritable « Big Bang » destructeur que le gouvernement entend engager contre la fonction publique, dont le statut est l'une des grandes conquêtes de 1945, avec la Sécurité sociale.

Ce statut, Macron n'avait cessé de le déclarer « *dépassé* », « *plus adéquat* » lorsqu'il n'était que simple ministre. Aujourd'hui, son gouvernement entend, dans les faits, lui porter le coup de grâce.

Salaire au mérite, recours généralisé aux contractuels (« *Une façon de contourner le statut des fonctionnaires* », dit l'AFP), « *assouplissement* » des règles de gestion des personnels, remise en cause des instances paritaires où siègent les syndicats au nom de « *la rénovation du dialogue social* »...

S'y ajoute, bien sûr, la « réforme » annoncée des retraites, avec un « *régime universel* » par points qui creuserait la tombe du Code des pensions et des régimes spéciaux.

Déjà, le 6 février, enseignants, lycéens, étudiants étaient dans la rue contre la réforme du bac et la sélection à l'université.

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant Je souhaite adhérer

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : E-mail :

Bulletin à retourner à : Parti ouvrier indépendant, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris



Chaque semaine, lisez *Informations ouvrières* !